

Edition du "REVEIL DU NORD" 146 bis, rue de Paris, LILLE

Bureau à PARIS, 43, boul. Haussmann (9<sup>e</sup>)

La plus forte vente de la région

Le Journal

Directeur : Eug. GUILLAUME.

BUREAUX : ROUBAIX, 45, Rue de la Gare, 45. TOURCOING, 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2.

L'Education physique féminine fait des adeptes



Il y a quelques années, dans ce même journal, nous essayions bien timidement, il est vrai, et sans trop vouloir méditer des sports féminins, d'établir la différence qui existe entre les méthodes et les principes de culture physique employés d'un côté par les sportifs, de l'autre par nous-mêmes.

Les sports féminins n'ont pas été limités assez strictement, des excès ont été commis dont la répercussion a été en général fâcheuse sur l'esprit des parents en général à considérer la jeune fille comme une poupée...

Comment il s'y prit

Quant Miny jugea que tout le monde était au travail, il sortit de sa cachette. Une échelle se trouvait à proximité, mais il ne put s'en servir, car elle était attachée à l'aide d'un cadenas.

La vérité en marche

Il nous semble maintenant que la vérité est en marche et que l'on vient à nous. La déclaration émise par le Comité National des Sports...

Signature de l'accord commercial franco-suisse. L'accord commercial franco-suisse a été signé hier soir, à 19 heures.

L'audacieuse évasion de la Maison d'arrêt de Lille

Comment l'ex-détenu Miny, qui court encore, a pu prendre la "clef des champs"

Nous avons relaté, hier, dans nos dernières éditions, l'audacieuse évasion de la maison d'arrêt de Lille d'un repris de justice dangereux, Maurice Miny, qui venait d'être condamné à deux ans de prison et à la rélegation pour un cambriolage commis à Hazebrouck.

En effectuant l'appel des prisonniers, vendredi, l'un des gardiens avait constaté qu'un d'eux, Maurice Miny, était absent. Aussitôt, l'alerte fut donnée; on fouilla l'établissement, mais toutes les recherches furent infructueuses.



Il était occupé habituellement, s'étant rendu aux W.-C., où il s'était enfermé, tandis que les autres détenus se reposaient au travail.

Un modeste

Quelques indiscretions nous ont fait connaître avant les avis officiels l'heureuse nouvelle et tout de suite nous avons pensé à faire subir à M. Brunot les suppléments de l'interview.



LIRE LA SUITE EN QUATRIEME PAGE

Le français à Vienne

Notre langue est tant parlée à Vienne, que les voyageurs et des commerçants parlant le français viennent d'être affectés aux voitures de transport en commun de la capitale autrichienne.

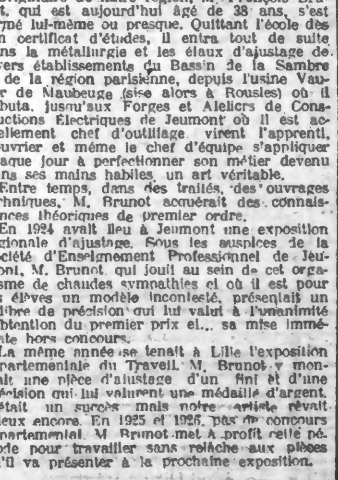
LES GIOIRES DU TRAVAIL Une heure à Marpent avec M. Brunot, "meilleur ouvrier de France"

Nous avons relaté, hier, dans nos dernières éditions, l'audacieuse évasion de la maison d'arrêt de Lille d'un repris de justice dangereux, Maurice Miny, qui venait d'être condamné à deux ans de prison et à la rélegation pour un cambriolage commis à Hazebrouck.

Un drame au cabaret. Le 22 juillet 1927, vers 22 heures, Locquegnies Marie 27 ans, ouvrière de filature acceptait de prendre une consommation au café Dubronois, rue de Magenta, à Roubaix, en compagnie des hommes Kimpe et Arion et d'un chauffeur d'auto, M. Sureau.

Un verdict. Voici le verdict: Désiré Frenaux et Henri Casse, 18 mois de prison; Georges Carbon, 6 ans de prison; Descamps, 4 ans 6 mois de prison; Gustave Rousseau, 3 ans de prison; Georges Rousseau, 5 ans de prison; Georges Angèle, 5 ans de prison; Alphons Osvere, 5 ans de prison; Julien Bayard, 3 ans de prison; Albert Arion, 10 ans de réclusion et rélegation; Julien Croes, Augustin Agache et Julien Brien, acquittés.

Premiers encouragements. Originaire de notre région, M. François Brunot, qui est aujourd'hui âgé de 38 ans, s'est formé lui-même en France. Quant à l'école des sonneries d'études, il entra tout de suite dans la métallurgie et les études d'ajustage de divers établissements du Bassin de la Sambre et de la région parisiennaise, depuis l'usine Vautier de Naubergue (site alors à Roubaix) où il débuta, jusqu'aux Forges et Aciéries de Constructions Electriques de Jeumont où il est actuellement chef d'atelier et vice-adjoint.



LIRE LA SUITE EN QUATRIEME PAGE

Un haut fonctionnaire de Lens arrêté et conduit à Saint-Quentin

Dans l'après-midi d'hier samedi, sur commission rogatoire du Parquet de Saint-Quentin, une perquisition fut faite dans les bureaux de la mairie de Lens, occupés par M. Mirandez, préposé en chef de l'Octroi, ainsi qu'à son domicile, par le capitaine de gendarmerie Delmeige.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI. Mercredi 27, vent fort, généralement couvert éclairci, quelques averses. Vent sud-ouest, température stationnaire, minimum 6°.

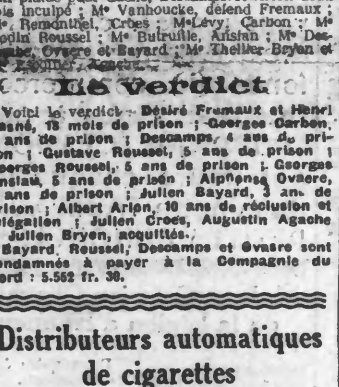
Les bandits de la région roubaisienne jugés par les Assises

Après les crimes de la rue Odéon, de Thiébas, de la rue de Havre après les nombreux cambriolages réussis ou ratés, la Bande rouge allait exécuter un coup qui dépasserait en audace tous les précédents. Le 25 mars, en effet, les malfaiteurs tuaient dans la forêt de Sénart le chauffeur Marmite et s'emparaient de son auto. Quelques heures plus tard, en plein jour, ils mettaient à sac la Succursale de la Société Générale, à Chantilly, tuant un employé, en abattant deux autres, et s'enfuyaient en entraînant les passants.

Un drame au cabaret. Le 22 juillet 1927, vers 22 heures, Locquegnies Marie 27 ans, ouvrière de filature acceptait de prendre une consommation au café Dubronois, rue de Magenta, à Roubaix, en compagnie des hommes Kimpe et Arion et d'un chauffeur d'auto, M. Sureau.

Un verdict. Voici le verdict: Désiré Frenaux et Henri Casse, 18 mois de prison; Georges Carbon, 6 ans de prison; Descamps, 4 ans 6 mois de prison; Gustave Rousseau, 3 ans de prison; Georges Rousseau, 5 ans de prison; Georges Angèle, 5 ans de prison; Alphons Osvere, 5 ans de prison; Julien Bayard, 3 ans de prison; Albert Arion, 10 ans de réclusion et rélegation; Julien Croes, Augustin Agache et Julien Brien, acquittés.

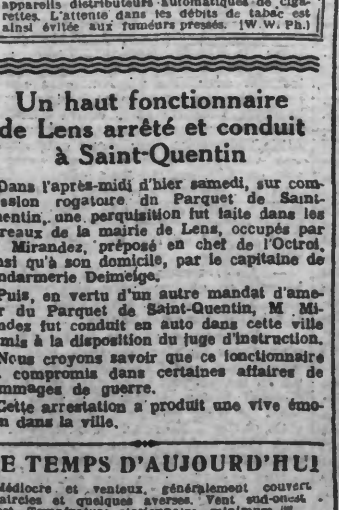
Distributeurs automatiques de cigarettes



Un haut fonctionnaire de Lens arrêté et conduit à Saint-Quentin

Dans l'après-midi d'hier samedi, sur commission rogatoire du Parquet de Saint-Quentin, une perquisition fut faite dans les bureaux de la mairie de Lens, occupés par M. Mirandez, préposé en chef de l'Octroi, ainsi qu'à son domicile, par le capitaine de gendarmerie Delmeige.

Le VIIe Salon de la Machine Agricole



Advertisement for Souvenirs de la Bande à Bonnot. Includes text about the bandits and a list of items for sale.

Advertisement for Traqués partout. Includes a portrait of a man and text about a car chase and the capture of bandits.

Advertisement for Bonnot le chauffeur diabolique. Includes text about the bandit's car and a list of items for sale.

Advertisement for the VIIe Salon de la Machine Agricole. Includes text about the exhibition and a list of items for sale.

Advertisement for the VIIe Salon de la Machine Agricole. Includes text about the exhibition and a list of items for sale.